Recouvrement
Cotisations

Je rencontre des difficultés à payer mes cotisations

En tant que chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, je suis redevable de cotisations et contributions sociales pour moi-même et pour les membres de ma famille qui participent aux travaux de mon exploitation.
Ces cotisations sont essentielles pour bénéficier de la protection sociale (maladie, retraite, etc.).

Le recouvrement

Je peux rencontrer des difficultés dans le paiement de mes cotisations.
Ces difficultés peuvent avoir différentes causes (burn-out administratif, problème sur l'exploitation, crise agricole ou géopolitique, problème de santé ou familiaux...).

Qui dois-je contacter ?

Je peux solliciter un accompagnement :

Du service recouvrement
02 99 01 80 95
contentieux.blf@portesdebretagne.msa.fr

Du service social
02 99 01 80 20
prestationsass.blf@portesdebretagne.msa.fr

Leurs missions sont de m'accompagner et d'analyser ma situation afin de me proposer la procédure de recouvrement la plus adaptée.
Pour plus de renseignements sur le service social, je me reporte à la fiche Action Sanitaire et Sociale.
Plus je sollicite un accompagnement tôt, moins les risques de difficultés financières sont importants.

La MSA m'informe du retard de paiement de mes cotisations et contributions sociales

Lettre de rappel
La MSA m'envoie un courrier m'informant que je suis dans une situation d'impayé. Cette lettre est généralement envoyée dans un délai d'environ un mois après l'appel à cotisation.

La mise en demeure
Si je ne régularise pas ma situation dans un délai approprié, je reçois alors une première lettre recommandée. Il m'est fortement conseillé de prendre contact avec la MSA afin de mettre en place une solution de recouvrement adaptée à ma situation.

Contrainte avant procédure de contentieux
Si ma situation demeure inchangée, je reçois un second courrier recommandé m'informant des suites de la procédure.

Fiche réalisée par la MSA Portes de Bretagne

Les dispositifs existants pour régulariser ma situation

En cas de retard de paiement de mes cotisations, ma MSA peut me proposer plusieurs solutions pour régulariser ma situation.

Les mesures d'aide au paiement des cotisations (volet recouvrement)

La mise en place d'un échéancier de paiement me permet d'étaler mes paiements sur plusieurs mois. Cependant, je dois garder en tête qu'un retard de paiement entraîne une majoration.
Ces majorations de retard peuvent faire l'objet d'une demande de remise auprès de la Commission de Recours à l'Amiable (CRA), en vue d'obtenir leur annulation.

Modalités : Je peux réaliser ma demande d'échéancier sur le site de ma MSA en cliquant ici, en téléchargeant et en remplissant le formulaire à adresser par mail au service recouvrement.

L'aide à la prise en charge de mes cotisations sociales est destinée aux exploitants ou entreprises agricoles viables qui rencontrent des difficultés de trésorerie ponctuelles (problème sanitaire, événements personnels, etc.). Elle cible également des situations spécifiques (ex. : aléas climatiques, crises sectorielles...). Les critères d'attribution sont définis par le Conseil d'Administration de la MSA.

Modalités : Je peux remplir le "Formulaire prise en charge des cotisations sociales sur le site de ma MSA en cliquant ici, ou sur le site demarches.numerique.gouv.fr en recherchant "Demande de prise en charge de cotisations sociales".

Mesures exceptionnelles

Les pouvoirs publics peuvent aussi activer des plans d'urgence pour soutenir les filières agricoles en crise (sanitaire, climatique, économique), appliqués par la MSA dans un cadre défini par l'État ou l'Union européenne.

Dispositifs exceptionnels de prise en charge de mes cotisations pour certaines filières ou zones particulièrement impactées (ex. : crise porcine, grippe aviaire, guerre au Moyen Orient ...)

Possibilité de report de paiement afin de soulager ma trésorerie, avec mise en place d'échéanciers ou d'aides complémentaires.

Je ne reste pas seul face à ces difficultés : plus j'agis tôt, plus les solutions sont simples et efficaces. Ma MSA est à mon écoute.



Fiche réalisée par la MSA Portes de Bretagne